











Conseils pratiques pour les infirmiers assurant le suivi des patients âgés prenant un traitement anticancéreux oral (à domicile ou en EHPAD)

Afin de sécuriser la prise de ces traitements, vous trouverez dans cette fiche plusieurs conseils :

- certains à transmettre à la population âgée traitée à domicile ou en EHPAD,
- d'autres destinés à vous aider dans la gestion du traitement.

Recommandations sur la gestion du traitement anticancéreux oral

	Il est préférable que les médicaments soient délivrés dans la même pharmacie : meilleure gestion et meilleur suivi des traitements du patient.
	Le patient ne doit pas jeter les blisters ou les boîtes non utilisés. Le patient ne doit pas stocker les boîtes à son domicile. Il faut lui conseiller de les ramener à son pharmacien. En cas de mobilité réduite du patient, il serait intéressant que vous puissiez vous en charger.
	Lister les médicaments pris par le patient. Demander régulièrement au patient s'il prend de nouveaux traitements (surtout si sans ordonnance).
	Bien surveiller les conditions de prise du traitement : <ul style="list-style-type: none">- Ne pas écraser ni couper les comprimés, ni ouvrir les gélules- Le patient ne doit pas croquer ou mâcher le médicament Faire prendre les traitements les uns après les autres, en position assise pour limiter le risque de fausse route.
	Vérifier régulièrement les conditions de prise (à jeun ou au moment des repas ; une ou plusieurs fois par jour, par semaine...) Il est recommandé de manipuler les comprimés/gélules avec des gants, ou de se laver les mains avant et après la manipulation.
	Traçabilité des prises : vérifier régulièrement ou remplir le support de suivi des prises (carnet de suivi, calendrier ou autre).
	Certaines tisanes ou d'autres produits (certaines phyto/aromathérapies, compléments alimentaires...) sont à éviter (millepertuis et nouvelles plantes) ainsi que le pamplemousse (jus ou fruit) : Interactions avec le traitement !
	Le patient ne doit pas prendre d'anti-acides ou d'anti-sécrétoires sans avis médical : diminution de l'absorption de certains anticancéreux oraux.

Recommandations sur la gestion des toxicités



Importance de la nutrition : conseiller des repas fractionnés si le patient manque d'appétit ; surveiller les apports protéiniques, le poids et le risque d'hypoalbuminémie.



Le traitement anticancéreux peut modifier la fonction rénale : en cas de baisse de clairance à la créatinine, contacter le spécialiste.

Surveillance de l'hydratation : il est important de dire au patient de boire davantage pendant le traitement pour le bon fonctionnement des reins, sauf contre-indication médicale.



Surveillance du poids :

- **perte de poids** : manque d'apports nutritionnels. Consultation diététique à recommander, ou avis médical.
- **prise rapide de poids** : vérifier si œdème des membres inférieurs, dyspnée.... A signaler au médecin traitant.



Le traitement anticancéreux peut entraîner des risques de chute et des troubles cognitifs : il est important de conseiller au patient des temps de repos entre les temps d'activité.

Liste des questions à se poser :



Le patient présente-t-il :

- des troubles digestifs : nausée, vomissement, diarrhée, constipation, anorexie, douleur abdominale ... ?
- des problèmes cutanés/neurologiques : éruption, rougeur, sécheresse, sensibilité et/ou douleur des extrémités, syndrome mains-pieds ... ?
- des douleurs au niveau de la bouche : (mucite, stomatite ...) ?
- une dyspnée ? une toux ?
- de la fièvre ? des saignements ? une fatigue inhabituelle ?
- une tension artérielle normale ? des douleurs thoraciques ?
- un poids stable ?
- un état dépressif/déprime ?

Se référer à la fiche OMEDIT « Voie Orale pour les professionnels de santé » correspondant à la molécule et demander rapidement un avis médical.

En cas de problème d'**isolement** et de **difficultés pour gérer** le traitement anticancéreux de votre patient et/ou ses effets secondaires : mettez vous en relation avec son médecin traitant, son pharmacien, son spécialiste, un réseau de santé ...

- Nom du spécialiste : ☎ :/...../...../...../.....

- Nom du médecin traitant : ☎ :/...../...../...../.....

- Nom du pharmacien : ☎ :/...../...../...../.....

Note spécifique :.....

Remerciements au Comité des Patients du CHRU Brest

V2 07032017